

Mairie de Thonon-les-Bains
Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 23 octobre 2023

mis en ligne le 26/10/2023

CM20231023-03

ADMINISTRATION GENERALE
Thonon Agglomération - Rapport d'activités 2022

Monsieur le Maire expose :

Conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité qui doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal,

Le Président de Thonon Agglomération a adressé à Monsieur le Maire le rapport d'activités 2022 devant être communiqué au Conseil Municipal.

VU l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU les statuts de Thonon Agglomération dont la ville de Thonon-les-Bains est membre.
VU le rapport d'activités de l'exercice 2022 transmis par Thonon Agglomération,

CONSIDERANT que le rapport d'activités, obligation légale, est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions d'intérêt communautaire menées par Thonon Agglomération au cours de l'année 2022.

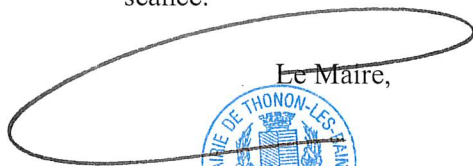

CONSIDERANT que les comptes administratifs 2022 des différents budgets de Thonon Agglomération sont accessibles en ligne sur le site internet de l'intercommunalité www.thononagglo.fr

Par conséquent, il est proposé au Conseil Municipal :

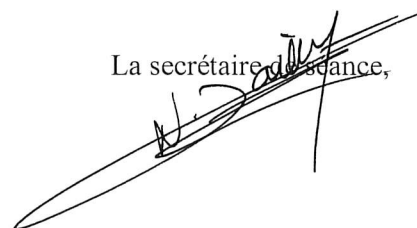
- DE PRENDRE acte du rapport d'activités 2022,
- D'INDIQUER que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Président de Thonon Agglomération.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal prend acte du rapport.

Les signatures des Conseillers Municipaux figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

Le Maire,



Christophe ARMINJON

La secrétaire de séance,


Nicole JAILLET

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE



VILLE DE THONON-LES-BAINS

**Registre des délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de THONON-LES-BAINS**

Séance du 23 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le dix-sept octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, dans le Grand Salon, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Maire de la Ville.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

M. Christophe ARMINJON, Mme Katia BACON, M. Gérard BASTIAN, Mme Nicole JAILLET, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean DORCIER, Mme Cassandra WAINHOUSE, M. Jean-Marc BRECHOTTE, Mme Véronique VULLIEZ, M. Philippe LAHOTTE, Mme Carine DE LA IGLESIA, Mme Emmanuelle VUATTOUX, M. Michel ELLENA, M. Patrick TISSUT, Mme Sylvie COVAC, M. Joël ANNE, Mme Catherine PERRIN, M. Mickaël MAQUAIRE, Mme Johanna LEROY, M. Osman ATES, M. Richard BAUD, M. Jean-Baptiste BAUD, M. Thomas BARNET, Mme Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, M. Marc-Antoine GRANDO, M. Franck DALIBARD, M. Arnaud BERAST, M. Jean-Louis ESCOFFIER, Mme Astrid BAUD-ROCHE.

Absents excusés :

M. Jean-Claude TERRIER, M. Jean-Pierre FAVRAT, Mme Brigitte MOULIN, M. René GARCIN, M. Mustafa GOKTEKIN, Mme Deborah VERDIER, M. Serge DELSANTE, Mme Laurence BOURGEOIS, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Quentin DUVOCELLE.

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
M. Jean-Claude TERRIER	à	M. Christophe ARMINJON
M. Jean-Pierre FAVRAT	à	M. Joël ANNE
Mme Brigitte MOULIN	à	Mme Isabelle PLACE-MARCOZ
M. René GARCIN	à	Mme Katia BACON
M. Mustafa GOKTEKIN	à	Mme Carine DE LA IGLESIA
Mme Deborah VERDIER	à	M. Jean-Marc BRECHOTTE
M. Serge DELSANTE	à	M. Gérard BASTIAN
Mme Laurence BOURGEOIS	à	Mme Nicole JAILLET
Mme Sophie PARRA D'ANDERT	à	M. Jean-Baptiste BAUD
M. Quentin DUVOCELLE	à	M. Franck DALIBARD

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Madame Nicole JAILLET.

La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

____ THONON
agglomération

RAPPORT, D'ACTIVITÉ 2022



SOMMAIRE

- 01** GOUVERNANCE : RASSEMBLER AUTOUR D'UN PROJET COMMUN
PAGE 3
- 02** ACCOMPAGNER DURABLEMENT L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
PAGE 4
- 03** AMÉLIORER L'OFFRE DE MOBILITÉ ET RÉALISER DES INFRASTRUCTURES NOUVELLES
PAGE 8
- 04** FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE
PAGE 10
- 05** ENVIRONNEMENT : DES RICHESSES À PRÉSERVER
PAGE 12
- 06** AUX CÔTÉS DES COMMUNES, ASSURER LA COHÉSION SOCIALE
PAGE 18
- 07** DES MOYENS AU SERVICE DE NOS AMBITIONS
PAGE 22

ÉDITO

En parcourant ce rapport d'activité, vous découvrirez toute l'étendue des missions confiées à l'Agglomération et les avancées significatives réalisées au cours de l'année 2022. L'aménagement du territoire s'est évidemment traité à part belle avec la réalisation d'un diagnostic partagé comme prélude à l'élaboration d'un projet de Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) à l'échelle des 25 communes. Plan destiné à orienter notre développement pour les dix prochaines années et présenté au Conseil communautaire le 30 mai dernier. Il revient maintenant aux communes de se approprier afin de cibler les lignes de force du prochain Plan local d'urbanisme intercommunal intégrant les fonctions "habitat" et "mobilité" (PLU-HM). Deux thématiques si combien importantes si l'on veut répondre aux défis démographique et énergétique qui n'épargnent pas notre territoire du fait de son exceptionnelle attractivité. Autre avancée de l'année : la concertation autour du Projet de territoire véritable feuille de route politique de l'Agglomération. Il s'agit ici de **définir ce que nous voulons**

faire ensemble et la maîtrise d'y parvenir grâce aux synergies et solidarités à mettre en place au sein du bloc communal et vis-à-vis de la ville-centre qui concentre tout à la fois l'essentiel de l'offre de services et plus de 60% des logements sociaux du territoire. Restera ensuite à **se donner les moyens de nos ambitions** en scellant un pacte financier et fiscal qui garantisse la soutenabilité financière de nos actions.



CHRISTOPHE ARMINJON
PRÉSIDENT DE THONON AGGLOMÉRATION

Directeur de la publication : Christophe Arminjon
Rédaction : Services communautaires
Conception graphique : L'Urban'Agency
Impression : Ms Bonnie Impression

Credits photos : Antoine Berger / Jean-Claude / Yves Troncy, Sébastien / Ismaël Dorelli, Thonon Agglomération, stock.

PROJET DE TERRITOIRE : VERS UNE FEUILLE DE ROUTE POUR L'AGGLOMÉRATION

Acte fondateur d'une vision politique partagée, le projet de territoire guidera prochainement l'action de l'agglomération. En 2022, sous l'égide des élus, la phase de diagnostic du territoire a été terminée. Quatre grands enjeux ont émergé autour de l'idée forte de "faire territoire".

- sur la base d'une vision prospective et de valeurs partagées au sein du bloc communal
- en adoptant une stratégie globale de coopération avec les territoires voisins à l'échelle de l'arc lémanique
- en conciliant attractivité et qualité de vie selon des logiques de solidarité et de complémentarité
- en promouvant un développement territorial durable

L'élaboration de la stratégie et l'écriture de l'arborescence ont ensuite été engagés autour de ces grands enjeux, afin d'y adosser des défis, des ambitions et des orientations stratégiques.

Le projet de territoire sera entériné en 2023.

01

GOUVERNANCE : RASSEMBLER AUTOUR D'UN PROJET COMMUN

DES INSTANCES ACTIVES

12 conseils communautaires	38 bureaux communautaires, dont 4 élargis
5 conférences intercommunales des maires	423 délibérations

LE CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT MOBILISÉ

Les **42 membres** de cette instance consultative et de concertation se sont réunis à **9 occasions**, dont **5 séances** sur la thématique de l'identité du territoire. Le CLD s'est également investi sur le Projet Alimentaire Territorial et dans l'élaboration du PLU-HM à l'occasion de la phase diagnostic (lire p. 7).

02

— ACCOMPAGNER DURABLEMENT L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Mobilité

Les études ont été lancées, principalement autour de la réalisation d'un diagnostic multithématique. Celui-ci a abouti à l'identification des grands enjeux auxquels le PLU-HM devra répondre. La concertation a par ailleurs été engagée à travers l'organisation de premiers ateliers à l'automne et de réunions publiques en décembre, dont l'une a été diffusée en direct (vidéo disponible sur la chaîne YouTube de l'agglomération).

La plateforme "Dites-nous tout" a été mise en place à l'automne 2022, pour fournir des informations sur la démarche, mais aussi donner la possibilité au public, à travers une cartographie interactive, d'effectuer observations et propositions.



Approbation des procédures de Modification du PLU du Bas-Chablais

Thionon Agglomération a approuvé plusieurs procédures faisant évoluer le PLU du Bas-Chablais afin de répondre aux besoins des communes :
- Modification n°1 de droit commun du PLU du Bas-Chablais approuvée par le 20 décembre 2022.
- Modification simplifiée n°1 du PLU du Bas-Chablais le 20 décembre 2022.

En outre, la déclaration de projet visant mise en compatibilité (PP-MEC) du PLU du Bas-Chablais permettant la création d'un groupe scolaire sur la commune de Soier a été approuvée en septembre 2022, équipement rendu indispensable par la dynamique démographique de la commune.



DU CÔTÉ DE L'INSTRUCTION RÉALISÉE POUR LES COMMUNES

668 dossiers d'autorisation du droit des sols (PC, PA, CUB)

1 388 déclarations d'intention d'aliéner (au titre de la compétence droit de préemption urbain)



Construction d'un lycée à Douvaine

Le site du Maisse sur la commune de Douvaine a été retenu en février 2022. L'agglomération mène une étude d'aménagement de ce secteur en appui des réflexions de la commune et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Une première réunion publique ouverte aux habitants a été organisée en novembre afin de communiquer sur les futurs équipements et infrastructures projetés dans ce périmètre.



Réseau Urba

La collaboration agglomération - communes s'est poursuivie tout au long de l'année par des séquences d'échanges, d'information et de formation continue sur l'ensemble des sujets d'urbanisme, dont le lancement du PLU-HM.



Approbation du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI)

L'approbation du RLPI en septembre 2022 a marqué l'aboutissement de près de quatre années d'études et de procédures, allouées de nombreux temps de concertation (avec la population, les professionnels, les personnes publiques) et de collaboration avec les communes membres de l'agglomération. Le RLPI constitue désormais l'unique document encadrant les dispositifs publicitaires et les enseignes commerciales ; à charge pour chaque maire, détenteur du pouvoir de police de la publicité extérieure, de le faire appliquer sur sa commune. Le RLPI vise l'harmonisation et la "déclassification" de l'affichage extérieur pour permettre une amélioration de la qualité des paysages perçus depuis nos axes routiers et particulièrement en entrées de ville.



02

**ACCOMPAGNER DURABLEMENT
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
DE NOTRE TERRITOIRE**

**La rénovation du bâti et la consommation
énergétique au cœur des dispositifs**

Réduction des consommations électriques des particuliers
 Le dispositif du dispositif gratuit Volakis, lancé fin 2021, s'est poursuivi jusqu'en octobre 2023 auprès des particuliers.

554 nouveaux foyers ont été équipés du boîtier connecté dans cette période (soit 3,2% des logements recensés chauffés à l'électricité) afin de réduire sur de très courtes durées la consommation électrique des radiateurs et ballons d'eau chaude sanitaire aux moments où le réseau électrique en a le plus besoin.

Haute-Savoie Rénovation Énergétique
 Ce service public départemental accompagne les particuliers et entreprises du petit tertiaire dans leurs projets de rénovation.

902
 ménages et 15 syndicats
 de copropriétés informés
 par téléphone

334
 personnes et 1 syndicat
 de copropriété conseillés
 lors de rendez-vous en
 permanences

81
 ménages et 1 syndicat
 de copropriété accompagnés
 dans leurs projets



**Patrimoine de l'agglomération :
tendre à l'exemplarité**

Avec l'accompagnement du SYANE (syndicat de l'énergie et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie), les démarches se sont poursuivies pour **optimiser et réduire les consommations et factures énergétiques** (électricité et chauffage) du patrimoine bâti de l'agglomération :

- rénovation de la chaufferie et isolation des combles de l'ENHAD de Vesgy
- passage en LED et gestion par gradation de l'éclairage du gymnase de Megève
- abaissement des niveaux de températures dans certains bâtiments de bureaux et d'équipements sportifs
- remplacement de luminaires dans les bâtiments « eau » et « instances » de Megève et au château de Thoirrey à Ballaison



52 classes

de l'agglomération (269 élèves maternelles et élémentaires) ont bénéficié sur l'année scolaire 2022-2023 du déploiement du programme Watty à l'école.

**Comportements
écocitoyens**

Participation en mai à Thoirney-les-Bains au 1^{er} Printemps des Copropriétés. Celui-ci a rassemblé de nombreux acteurs publics et privés du territoire engagés dans une démarche de transition écologique.



Projet alimentaire territorial : le diagnostic posé

L'objectif du projet, qui engage l'ensemble des parties prenantes du territoire, est de tendre vers une alimentation durable. En 2022, le travail d'analyse amorcé dès 2019 en vue de la labellisation du projet par l'État, a été complété par la réalisation d'un diagnostic agricole. En parallèle, une réflexion a été initiée sur la thématique de la mobilisation du foncier agricole et de l'installation de nouveaux porteurs de projets, en partenariat avec le Centre Permanent d'initiatives pour l'Environnement (CPIE).

L'élaboration du PACT sera lancée début 2023, avec l'appui de deux bureaux d'études, pour une durée prévisionnelle de 18 mois.

**'Un Défi Foyers à Alimentation
positive pour sensibiliser'**

Cette nouvelle démarche participative vise l'accompagnement de foyers volontaires vers une alimentation saine et équilibrée, avec l'introduction dans leur alimentation de produits bio et locaux et ce, sans augmenter leur budget. Deux structures partenaires ont accepté de l'animer, avec l'accompagnement de l'association ACDAR, le Foyer Citadin de Sierce et la Maison des Jeunes et de la Culture du Franchet à Courmayeur. Des ateliers, un appel à candidatures a été lancé et une trentaine de foyers sont impliqués depuis novembre 2022. Le défi se poursuivra jusqu'en juin 2023.



03

AMÉLIORER L'OFFRE DE MOBILITÉ ET RÉALISER DES INFRASTRUCTURES NOUVELLES

GESTION ET EXPLOITATION DES TRANSPORTS COLLECTIFS : MISE EN ROUTE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC ET DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU STAR T

Après avoir été créé fin 2021 pour gérer et exploiter les transports collectifs dans l'agglomération, le groupement RAPP Développement Boroni Développement a créé la société RDB Thonon. Après une première étape en janvier 2022 avec la reprise des lignes interurbaines 143, 151 et 152 (circuits scolaires compris) elle a été créée depuis mai 2022 l'exploitation de l'ensemble des lignes urbaines (réseau BUS) jusqu'à présent) du territoire de Thonon-les-Bains, et des lignes interurbaines 111, 131, 141 et 142.

L'entreprise a toutefois rencontré des difficultés pour stabiliser les effectifs des personnels et concilier « difficultés » qui ont persisté périodiquement et généré des perturbations, principalement sur les lignes interurbaines et scolaires.

Afin de garantir la desserte des établissements scolaires pour tous les élèves inscrits, un plan de transport adapté a été instauré à la rentrée scolaire de septembre 2022.



Sur le volet commercial et marketing

La nouvelle identité STAR T a progressivement été déployée sur les livrées de l'ensemble du matériel roulant.

Le site internet star-t.fr a été mis en ligne afin de centraliser toutes l'information voyageurs, en complément d'une ligne téléphonique unique.

Une nouvelle tarification est entrée en vigueur en décembre 2022 avec la création de deux zones tarifaires pour renforcer l'attractivité du réseau. Des tarifs plus avantageux ont été instaurés pour les abonnements et les tarifs réduits se sont étoffés pour les usages quotidiens.



AMÉNAGEMENT DE LA MAISON DE LA MOBILITÉ

Les travaux ont été engagés au printemps sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Gares et Connexions, dans l'axe est de la gare de Thonon-les-Bains, sur une surface inoccupée de 351 m².

La Maison de la Mobilité, qui sera mise en service au printemps 2023, sera occupée par les agents du réseau STAR T et comprendra des locaux pour les taxis.

Cette nouvelle structure permettra de renforcer les services de vente et d'information des voyageurs sur l'ensemble de l'offre mobilité dans l'agglomération.



CRÉATION D'UN P+R À LA GARE DE PERRIGNIER

Une convention d'aménagement a été signée avec la Région Auvergne Rhône-Alpes et SNCF Gares et Connexions pour entamer les travaux en deux phases, avec un financement à hauteur de 889 500 € pour Thonon Agglomération.

La première concerne la réalisation d'un parking au sol sur l'ensemble du périmètre retenu (environ 180 places), pour fin 2023, avant l'installation ultérieure d'une structure légère d'un étage sur le foncier SNCF.

180 places



04

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES INTERCOMMUNALES : LA PRESERVATION DU FONCIER ET LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX AU CŒUR DES ACTIONS

Bail à construction : le dispositif se généralise

En 2022, les 5 premiers baux à construction ont été signés : 3 sur la ZAEI des **Braucots** (ou 4 promesses de bail ont également été signées), et 2 sur **Planbois Parc** (ou 3 promesses de bail ont également été signées). Thonon Agglomération assure ainsi de la maîtrise de son foncier sur le long terme. Elle est l'intercommunalité la plus dynamique du département de la Haute-Savoie quant à la mise en œuvre de ce dispositif.

Malgré le contexte économique, la construction de deux opérations a été lancée (l'opération prévue courant 2023). La commercialisation des surfaces nouvellement créées sur les ZAEI témoigne d'une bonne dynamique économique du territoire.

L'AGENCE ECONOMIQUE DU CHABLAIS MOBILISÉE

259 porteurs de projet issus de l'agglomération accueillis, orientés et informés

12 ENTREPRISES En emplois, hébergées ou sein de la pépinière d'entreprises Delta

23 membres rassemblés par le CRIC, qui a organisé 17 événements (près de 183 participants)

Des zones d'activités intégrées à leur environnement

Parallèlement à la finalisation des travaux d'aménagement des ZAEI de Planbois Parc à Perrignin (5,5 ha) et des Braucots à Bonneval-Chablais (8 ha), le suivi des mesures compensatoires a été mis en œuvre aussi bien sur site que sur les espaces de restauration.

En 2022, sur le secteur des **Boulandes**, des **mares** ont été créées dans le but de redonner les caractéristiques d'origine à la forêt.

Une mobilisation en faveur de l'économie circulaire

En complément de l'accompagnement à la création de la ressource **La RMize** (lire p.13), l'agglomération a déposé une candidature conjointe avec l'Agence Economique du Chablais pour un projet **"FABTECH : Fabrique de Territoire Chablais"** en réponse à l'AMM (appel à manifestation d'intérêt) du gouvernement. Le consortium a ainsi été lauréat de cet appel à projet.



TOURISME : ASSURER LA RELANCE DE L'ACTIVITÉ

Après la crise sanitaire, assurer la relance de l'activité en privilégiant le "slow" tourisme

L'OTI (Office de Tourisme Intercommunal) Destination Lémans s'est engagé sur le slow tourisme, cherchant ainsi à valoriser un territoire aux atouts naturels préservés, ses activités outdoor, ses filières de productions locales et le développement de l'itinérance douce (location de vélos à assistance électrique, sorties VTT, randonnées avec des ânes, croisières en bateau électro-solaire...).

Au-delà des activités et des événements tournés vers le bien-être et son art de vivre, l'OTI s'est engagé dans une démarche durable basée sur l'écoresponsabilité et le développement d'une relation privilégiée avec les visiteurs.

En octobre 2022, l'OTI a fédéré les acteurs de la fibre Terroir-Environnement autour d'un événement commun : **L'Épicurisme**, qui a réuni, une journée durant, 253 participants au rayon, 70 aux ateliers (enologie et œnologie) et un marché sur lequel 15 producteurs étaient représentés.



150 collégiens ont été accueillis en octobre 2022 par l'Association des Entreprises de Perrignin avec la participation financière de Thonon Agglomération.

Sentiers de randonnée : développer le réseau existant

La mise en œuvre du schéma directeur de la randonnée s'est poursuivie avec le soutien du Département de la Haute-Savoie. Conformément à ses objectifs de développement touristique, les opérations ont visé au maintien d'un balisage opérationnel et à assurer un entretien régulier des 12 sentiers de randonnée pédestre et VTT du territoire.



6 bureaux d'information touristiques

+3 PERMANENTS Douvaine, Voivre-centre, Sciez-centre
 3 SAISONNIERS Excenevex, Sciez-Port, Voivre-Port

172 partenaires socio-professionnels

1464 118 nuitées enregistrées

05

**ENVIRONNEMENT :
 DES RICHESSES
 À PRÉSERVER**

**EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT :
 LES 3 PRINCIPAUX CHANTIERS**

- 1 **Réhabilitation de la galerie d'adduction du captage des Blaves**
 Entre janvier et septembre 2022, une partie de la conduite d'eau potable a été renouvelée entre la source de la galerie des Blaves (Le Lyaud) et le réservoir des Chavarnes (Millinges). Un dispositif technique exceptionnel a été mis en œuvre : la réalisation du forage pour la pose des 240 mètres de réseaux nécessaires a été réalisée par un micro-tunnelier.
- 2 **Rénovation du captage du puits de Saint-Didier (Bons-en-Chablais)**
 Entre février et avril 2022, l'ensemble de la structure a été réhabilitée et sécurisée, et les équipements de pompage ont été entièrement renouvelés afin de sécuriser l'alimentation en eau potable de trois réservoirs desservant plus de 5800 foyers sur les communes de Bons-en-Chablais (chef-lieu), Brenthonne, Ballaison, Loisin et Veigy-Fasnozes.



Plus de
3500
 mètres de
 canalisations
 posées

3 **Extension du réseau d'assainissement collectif et renforcement du réseau d'eau potable entre Les Granges (Orcier) et Les Chambrettes (Le Lyaud)**

Au terme de ce chantier engagé en 2021, et qui s'achèvera début 2023, tous les foyers des hameaux de Jouannevaux, des Granges et des Chambrettes seront desservis par le réseau d'assainissement collectif. Plus de 3 500 mètres de canalisations seront posés pour desservir une cinquantaine d'habitations. Cette opération vise à préserver le Pamphlet et le captage d'eau potable des Chambrettes des pollutions issues des rejets d'eaux usées domestiques.

6,6
 MC engagés

7,5 millions
 millions de m³ d'eau potable ont été prélevés
 et mis en distribution auprès de 35 000 abonnés

720 km de réseau d'eaux usées
 desservent près de 95 %
 des foyers situés en zone
 d'assainissement collectif



Les impacts de la sécheresse sur l'alimentation en eau potable

Après un printemps peu pluvieux, des restrictions de consommation d'eau ont été instaurées : 35 foyers ont été placés par la Préfecture de la Haute-Savoie

- au niveau Alerte renforcée (3/4) du 18 juillet au 4 août (5 semaines)
- au niveau Crise (4/4) du 5 août au 25 novembre (16 semaines)

Des opérations de secours (exploitation de nouveau forage, recharge de réservoir par camion-citerne, raccordements par tuyaux...) ont été engagées pour maintenir l'alimentation sur certains secteurs (Les Rappes à Fécigny, Grilly au Lyaud, Les Chambrettes à Armbly...). Des conventions avec les réseaux des territoires voisins (Annemasse Agglo, Genève) ont été activées. La réparation de fuites a été intensifiée au regard des tensions exercées sur le réseau lors de certaines périodes de sécheresse.

**ENVIRONNEMENT
 DES RICHESSES A PRÉSERVER**

104
 nouveaux
 conteneurs



**LA VALORISATION ET LE RÉEMPLOI
 AU CŒUR DE LA POLITIQUE DE GESTION
 DES DÉCHETS**

Déploiement des espaces-tri

104 nouveaux conteneurs de collecte des déchets ont été installés dans les communes de Villy-Francais, Thionex-Morhans, Anthy-sur-Léman, Yvoire, Chens-sur-Léman, Allinges, Bons-en-Chablais, Orsère, Lully et Massongy. La mise en service des conteneurs dédiés au tri sélectif a été immédiate. Ceux destinés aux ordures ménagères seront progressivement accessibles entre fin 2023 et 2028 dans le cadre du programme pluriannuel de déploiement de l'apport volontaire des déchets.



655 000 €
 montant de l'investissement en 2022
 pour l'acquisition et l'installation des conteneurs
 d'apport volontaire des déchets

**Une étude pour le tri à la source
 des biodéchets**

D'ici au 1^{er} janvier 2024, chaque producteur ménager devra avoir une solution de tri à la source de ses biodéchets (qui représentent environ 30% des poubelles résiduelles). Il s'agit ainsi de mieux les valoriser. Dans cette perspective, l'agglomération a engagé une étude définissant les meilleures solutions selon les spécificités de notre territoire (compostage individuel, compostage collectif, apport volontaire par tomes, ...)

**Ouverture de la ressourcerie
 La R'Mige**

Fin octobre 2022 les locaux, mis à bail en 2021 par l'agglomération, ont été inaugurés. Après avoir financé l'étude de faisabilité du projet, puis l'acquisition du local, l'agglomération a contribué aux aménagements extérieurs réalisés en 2022. Elle poursuit son implication dans le fonctionnement de la structure en accueillant des collectes hebdomadaires d'objets réutilisables/réparables dans les déchetteries du territoire.

250
 composteurs distribués
 aux foyers de
 l'agglomération,
 en 2022



05



Vers l'extension des consignes de tri

Tes opérations prévisibles à la mise en œuvre de la simplification du geste de tri, pour le 1^{er} janvier 2023, se sont poursuivies. Un groupement de commandes entre 11 collectivités de Haute-Savoie et d'une partie de l'Ain a été constitué pour les prestations de transfert, de transport et de tri liées à l'extension des consignes de tri, pour une durée de 10 ans.

Fin janvier 2022 c'est l'entreprise Ecoffier qui a été retenue, avec le projet de construction d'un centre de tri neuf d'une capacité de 45 000 t/an situé dans la région bellegardienne, sur la commune de Chère-en-Semine.

21 191
 tonnes d'ordures ménagères collectées (-1,83 %),
 soit 224 kg/hab/an

16 957
 tonnes collectées
 en déchetteries
 (18 832 tonnes en 2021),
 soit 299 kg/hab/an

250
 foyers ont bénéficié
 du service gratuit
 de broyage des végétaux
 à domicile

**ENVIRONNEMENT
 DES RICHESSES A PRÉSERVER**



PROTECTION ET GESTION DU MILIEU NATUREL

Première phase du projet de restauration et de sécurisation de la Basse Dranse

L'objectif des travaux, lancés en mars 2022 est de redonner de la mobilité à la rivière et de prévenir des risques d'inondations. La première étape du chantier a été conduite sur la partie aval de la rivière, entre le pont de la Douceur et le delta de la Dranse à Thonon-les-Bains. Il se poursuivra en 2023 sur le secteur amont, jusqu'au soul de Vougy. La coordination de ces aménagements, sur 4 km, a été déléguée au SIAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais) dans le cadre du contrat de rivière des Dranses et de l'Est Lémanique.

Revitalisation de la roselière de Coudrée à Sciez

Le chantier, engagé en novembre 2021, s'est poursuivi jusqu'en mars 2022, sur 250 mètres, à proximité de l'embouchure du Virot. 1 000 pieds de roseaux ont été plantés afin de recoloniser cette rive. Deux bassins ont été créés pour favoriser leur développement et éviter la repousse des espèces invasives.

140
 espèces de plantes terrestres ou aquatiques recensées sur le site à l'été 2022



Renaturation du secteur ouest de la plage du Redon à Margencel

Réalisée au printemps 2022, les travaux ont consisté en la construction d'un ouvrage élargissant permettant de protéger la zone contre les vagues et, côté plage, en la création d'une berge en herbée et la plantation de plantes semi-aquatiques. Un escalier en pierres a aussi été mis en place au droit de l'épi en enrochement.

300
 mètres d'élargissement du cours d'eau

Restauration de la Dronière entre Draillant et Perrignier

Pour faire face aux risques majeurs d'inondation, le lit du cours d'eau a été élargi et restauré sur près de 300 mètres. Cette intervention, conduite de juillet à novembre 2022, a aussi permis sa restauration en termes écologiques (faune, flore), et ses abords ont été revégétalisés d'arbustes.



05

06

AU CÔTÉ DES COMMUNES, ASSURER LA COHÉSION SOCIALE

LOGEMENT LOCATIF SOCIAL : LES CHIFFRES 2022



FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS

Attribution des logements sociaux : la cotation, un nouvel outil

Un système de "cotation" a été mis en place et expérimenté pour objectiver la priorisation des demandes de logements sociaux. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision pour les structures et institutions partenaires du financement de la construction de logements sociaux qui décident de leur attribution (les collectivités locales, les préfetures ou encore des structures comme Action Logement).



Bilan de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Bénéficiaires des dispositifs d'accompagnement et de financement :

- **Travaux de rénovation énergétique** : 81 propriétaires occupants et 9 copropriétaires (2020/2022)
- **Aides au maintien à domicile** : 17 dossiers, dont 14 pour des ménages très modestes (2022/2023), avec une moyenne de 52 % d'aides publiques par dossier.



Habitat participatif : soutenir l'émergence des projets

Au printemps 2022, 3 ateliers thématiques ont été organisés. Ceux-ci s'adressaient aux habitants intéressés et souhaitent se former aux enjeux de l'habitat participatif (information sur la gouvernance, montage du projet...). L'agglomération accompagnera les éventuels porteurs de projet.

AU SERVICE DES POPULATIONS FRAGILISÉES

Le CIAS (centre intercommunal d'action sociale) mobilisé

- **Maintien à domicile des personnes âgées et handicapées**
29 922 heures d'aide à domicile auprès de 302 bénéficiaires
36 198 repas livrés à domicile auprès de 230 bénéficiaires
- **Accompagnement des personnes et familles les plus démunies**
19 529 kg de denrées distribués dans le cadre des paniers alimentaires grâce à un partenariat avec la Banque Alimentaire de Haute-Saône
- **Soutien et financement de deux associations**
 - L'accueil de jour à Thonon-les-Bains géré par l'association Coallia
 - L'accueil, l'hébergement et l'accompagnement à Thonon-les-Bains des publics en grande difficulté (15 places pour hommes adultes) géré par l'association La Passerelle.

L'Antenne de Justice et du Droit en Chablais étend encore son action

Une juriste itinérante assure de nouvelles permanences au sein de 9 communes de l'agglomération, mais aussi dans des communes de la DORCVA et de la COHC. Elle est aussi présente au sein de l'antenne de la Maison des Adolescents à Thonon-les-Bains. L'AJD a par ailleurs développé et animé 5 interventions en milieu scolaire auprès des élèves sur la préservation de l'environnement, et auprès des professionnels sur la question du harcèlement scolaire.

300 agents et intervenants

13 399 bénéficiaires (+16 % par rapport à 2021)

16 services gratuits et de proximité

DE NOUVEAUX SERVICES DE PROXIMITÉ

Bus France Services : un nouveau service d'aide pour les démarches administratives du quotidien

Depuis juin 2022 des permanences itinérantes et régulières, assurées par deux conseillers, sont proposées au cœur des communes, dans le bus, pour accompagner les usagers dans les principales démarches administratives du quotidien, au plus près de chez eux : immatriculation de véhicules, impôts, permis de conduire, allocations familiales, RSA, retraite... Un conseiller numérique et une juriste de l'Antenne de Justice et du Droit y seront également des permanences.

La mise en place du Bus France Services a été coordonnée par Thonon Agglomération en partenariat et avec une participation financière de l'Etat, avec également des financements du Département de la Haute-Saône, et de la Banque des Territoires.



06

**AU CÔTÉ DES COMMUNES,
 ASSURER LA COHÉSION SOCIALE**

**CITOYENNETÉ ET PRÉVENTION
 DANS TOUS LES QUARTIERS**

Contrat de Ville

- Conseil citoyen Collonges/Sainte-Hélène

Au sein de cette instance participative, renouvelée en 2022, 3 groupes ont été constitués en 2022 pour lancer de nouvelles actions : séances de cinéma en plein air, embellissement des jardinières de Sainte-Hélène, café des parents, et formation des acteurs de terrain pour sensibiliser au dépistage du cancer.

- 3^e édition des Quartiers d'été

12 activités culturelles, sportives et ludiques proposées en juillet-août au sein des quartiers Collonges/Sainte-Hélène

900 participants



Tranquillité publique

Dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), l'agglomération a poursuivi l'élaboration de sa Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, avec la définition de

4 orientations stratégiques : la jeunesse, les personnes vulnérables, la population comme acteur de prévention, et la gouvernance

37 fiches actions ayant fait l'objet d'échanges avec les élus et partenaires

La stratégie sera validée et mise en œuvre à compter de 2023.



PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE : DES SERVICES FORTEMENT SOLlicitÉS

Multi-accueil à Allinges et micro-crèche du Lyaud
 131 familles accueillies.

Application du nouveau décret relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants

Il a pour objectif de simplifier la réglementation relative aux familles et ses modalités de mise en œuvre (répartition des missions entre l'équipe de direction des structures, nécessité d'avoir un référent technique pour la gestion de la micro-crèche et un référent santé, accueil individuel).

Le Relais petite enfance (RPE)*

140 enfants et 44 assistants maternels ont participé aux ateliers d'éveil

71 assistants maternels ont bénéficié d'une information

* accompagnement RAM (Relais Assistants Maternels)

Accueil de loisirs sans hébergement à Allinges

Le marché relatif à la gestion du service, qui accueille les enfants de 3 à 11 ans les mercredis et lors des vacances scolaires, a été renouvelé. Il a à nouveau été attribué à la structure Léo Lagrange, pour une durée de 4 ans.

346 enfants de 3 à 11 ans accueillis

Deployment de la vidéoprotection

Les communes de Margencel et Sator ont été équipées en 2022, intégrant le programme de déploiement lancé en 2015, qui concerne les équipements ainsi que des bâtiments de l'agglomération.



Info Jeunes : le succès des dispositifs d'information et de sensibilisation

Les actions de prévention se sont poursuivies autour des thèmes de l'estime de soi, de la lutte contre le harcèlement, de l'éducation à la sexualité, ou encore de l'éducation à l'information. Le service a coordonné un collectif d'environ 40 partenaires pour l'organisation du **Festival Queercode 22**, dédié à la lutte contre les discriminations sexuelles et haine anti-LGBTIQ (plus de 1 500 participants).

21 191 jeunes présents au Forum Jobs d'été
49 employeurs participants au Forum Jobs d'été
350 participants au Forum Partir à l'étranger

52 bénéficiaires des aides financières attribuées dans le cadre des Bourses Partir à l'étranger et Permis de conduire. Les montant des aides ont été révisés afin de tenir compte du quotient familial des familles.

ENCOURAGER LES PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES

Soutenir les acteurs associatifs et culturels

135 000 € en faveur de la Maison des Arts du Léman et plus particulièrement des Chemins de Traversée et du Festival des Pites Molins.
9 associations soutenues pour l'organisation de manifestations, dont 7 dans le cadre de l'appel à projets pour un montant total de 29 500 €.
3 679 adhérents au réseau interbibliothèques (Armoy, Corvens, Orsières et Pongrèze).

3 gymnases intercommunaux

36 conventions annuelles d'association avec des associations du territoire **44 conventions ponctuelles** pour la réservation d'espaces (salle d'activités, salle de danse...)

DES MOYENS AU SERVICE DE NOS AMBITIONS

DU CÔTÉ DES RESSOURCES HUMAINES

310
personnes
(leurs statuts et toutes
positions confondues,
au 31/12/22),
dont 48 au CIAS

75
agents
intégrés
en 2022

3
alternants
accueillis

INFORMER ET ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ DE L'AGGLOMÉRATION

2 912
followers (+344/2021),
7042 visites sur l'année
(2336 en 2021)

33 458
visiteurs
thononaglo.fr

1 336
abonnés

2
éditions
du Magg'

25
communiqués
et dossiers de presse
produits et diffusés

FINANCES : GARANTIR LA RÉALISATION DES GRANDS PROJETS

Un appel à une vigilance accrue pour les prochains exercices

En 2022, la collectivité n'a pas eu recours à l'emprunt. L'agglomération continue à bénéficier de la hausse des fonds frontaliers via le Département (3,3 M€ en 2022). Toutefois, le compte mène à la prudence, avec une nette évolution de 1 milliard (5,7 % contre 1,6 % en 2021). Les budgets annexes, et particulièrement ceux de l'eau, de l'assainissement, des ardoises ménagères, sont financés par leurs ressources propres et assurent leurs investissements de manière autonome.

Pour ce qui est du budget principal, qui est appelé à porter d'importants projets au cours des prochaines années, la situation est plus tendue, avec :

- une hausse régulière de la masse salariale (tout en soulignant que le tableau des effectifs reste à hauteur de 25 %)
- un taux d'épargne brute qui reste à un niveau bas (7,15 % des recettes de fonctionnement) et continue de se dégrader.

Des éléments résultant d'une progression des dépenses de fonctionnement supérieure à celle des recettes.

0% d'augmentation de la fiscalité depuis 2017

- Taxe d'habitation (TH), **7,34 %**
- **149 M€** en fonctionnement
- **84 M€** en investissement
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB), **2,39 %**
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB), **3 %**
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), **26,41 %**

10 budgets⁽¹⁾

(1) principal et 9 annexes) s'équilibrant à

- **12,6 M€** ont été reversés aux communes au titre des attributions de compensation
- **373 €** par habitant⁽²⁾, c'est le montant de la dette couruée, estimée au 31 décembre 2022

⁽¹⁾ Intégration de la mobilité au budget principal
⁽²⁾ Base: 92 858 habitants (population INSEE)

Un plan pluriannuel d'investissement ambitieux

Le taux de réalisation des investissements du budget principal poursuit son évolution (91,50 %) et suit son cours sur les autres budgets. Les dépenses d'équipement associées au budget principal sont réparties à la hausse (69 M€) et sont appelées à monter en puissance de manière régulière. Dans un contexte contraint, l'épargne brute, en baisse continue, va se révéler rapidement insuffisante au regard du plan pluriannuel d'investissements engagé.

Par ailleurs, bien que le taux de réalisation des autorisations de programmes d'investissement se soit stabilisé à 45,4 %, les perspectives de consommation ces 5 prochaines années sont bien plus incertaines (près de 99 M€ tous budgets confondus).

De fait, le travail du projet de territoire associé au pacte financier et fiscal permettra de mettre en œuvre les projets pluriannuels dont les enjeux sont majeurs : sécurisation de l'alimentation en eau potable, augmentation des capacités d'assainissement, réduction des déchets...

BUDGET	SECTION	RÉSULTAT CLOTURE 2021	RÉSULTAT CLOTURE 2022	AFFECTATION RÉSULTAT FONCTIONNEMENT 2022
Principal	Investissement	3 551 849,63	1 226 988,88	
	Fonctionnement	12 380 488,12	14 394 918,07	470 513,47
Total		15 932 337,75	15 621 906,95	
Assainissement	Investissement	9528 76,21	1 014 026,97	
	Fonctionnement	26 340 208,59	29 675 018,37	424 017,57
Total		27 293 283,80	30 689 045,34	424 017,57
Eau potable	Investissement	2 505 558,90	451 146,55	
	Fonctionnement	2 414 199,78	3 946 952,00	2 297 107,68
Total		5 389 368,73	3 899 499,49	2 297 107,68
Déchets	Investissement	-1 780 512,24	-19 206,22	
	Fonctionnement	8 919 371,26	7 293 466,54	299 514,59
Total		6 938 869,01	7 274 260,32	299 514,59
Berges & Rivères	Investissement	216 459,45	422 642,34	
	Fonctionnement	19 819,70	73 914,52	0,00
Total		1 337 404,29	1 365 438,27	0,00
Développement Economique	Investissement	-389 176,48	-124 394,34	
	Fonctionnement	551 205,62	385 705,44	124 394,34
Total		162 029,14	261 311,10	124 394,34
MAPA Construction	Investissement	-289 176,48	-124 394,34	
	Fonctionnement	551 205,62	385 705,44	124 394,34
Total		262 029,14	261 311,10	124 394,34
Location Locaux	Investissement	23 257,70	35 523,62	
	Fonctionnement	99 394,42	109 340,78	0,00
Total		122 652,12	144 864,40	0,00
ZONES d'activités	Investissement	-9 084 206,18	-4 856 576,03	
	Fonctionnement			0,00
Total		-9 084 206,18	-4 856 576,03	0,00
Transport	Investissement		0,00	
	Fonctionnement		39 797,28	0,00
Total		0,00	39 797,28	0,00
à la demande	Investissement	527 204,96	-2 131 400,71	
	Fonctionnement	50 522 433,15	56 142 507,22	
Total		51 049 638,11	54 011 106,51	

Lancement du Système d'Information RH

L'outil, en déploiement, facilite la GPEC (gestion/prévisionnelle des emplois et compétences) et l'élaboration du rapport social unique, contribuant à l'établissement des lignes directrices de gestion. Il constitue un véritable outil de pilotage des ressources humaines.

Renouvellement des instances de dialogue social

Les élections professionnelles, qui se sont tenues en décembre 2022, ont permis le renouvellement du CST (comité social territorial) issu de la fusion des anciennes instances de dialogue social CT et CHSCT, et de sa formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail (FSCST).

____ THONON
agglomération

25 communes,
**UNE MÊME
DYNAMIQUE**

ALLINGES
ANTHY-SUR-LÉMAN
ARMOY
BALLAISON
BONS-EN-CHABLAIS
BRETHONNE
CERVENS
CHENS-SUR-LÉMAN
DOUVAIN
DRAILLANT
EXCENEVEX
FESSY
LOISIN
LULLY
LE LYAUD
MARGENCEL
MASSONGY
MESSERY
NERNIER
ORCIER
PERRIGNIER
SCIEZ
THONON-LES-BAINS
VEIGY-FONCENEX
YVOIRE

**THONON
AGGLOMÉRATION**

2 place de l'Hôtel de Ville
BP 80114
74207 Thonon-les-Bains cedex
04 50 31 25 00
www.thononagglo.fr



www.thononagglo.fr